

# PUJOLS INFOS MAGAZINE



PIM N°9  
Été 2022



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE





## DANS CE NUMÉRO :

.....

|       |                                       |
|-------|---------------------------------------|
| 3     | Le mot du Maire                       |
| 4     | Ordre du jour des Conseils Municipaux |
| 5     | Conseillers numériques                |
| 6     | Éclairage Public                      |
| 7     | Redevance Incitative                  |
| 8     | Le CCAS Communiqué                    |
| 9-10  | Pujols Vert                           |
| 11    | Le Département                        |
| 12    | Bibliothèque                          |
| 13    | Écoles                                |
| 14-15 | Sport                                 |
| 16-17 | Animations                            |
| 18    | Informations Administratives          |
| 19    | Vivre Ensemble                        |
| 20    | Agenda                                |

.....



.....

Direction de la publication :  
**Yvon VENTADOUX**

Conception graphique :  
**Camille SOUBIROU**

Impression :  
**Reprolaser 47300 Villeneuve sur Lot**

Nombre d'exemplaires :  
**2.000**

Ont participé à ce numéro :  
**BARRAU Daniel, BOISSIÉ Romain, BRIAND Patricia, DURGUEIL Cécile, LAFAYE-LAMBERT  
Christiane, LAMOINE Pascale, MALTAVERNE Marie-Hélène, MERLE Marie, ROUGE Mikaël, ROUSSET  
Nelly, SILVA Pierre, VENTADOUX Yvon.**

## LE MOT DU MAIRE

# ENFANT ROI

**"Prendre un enfant par la main, pour l'emmener vers demain, pour lui donner la confiance en son pas, prendre un enfant pour un roi"**  
(Yves Duteil).

Si naturellement les parents sont les premiers concernés par l'amour, l'attention, les soins et l'éducation à donner à leurs enfants, la municipalité participe aussi pleinement à ce qu'il convient d'appeler la "communauté éducative". Cette communauté d'adultes est mobilisée pour un accueil et un accompagnement que nous souhaitons des plus profitables et bienveillants possibles.

Cela commence très tôt, dès la petite enfance, avec notamment la crèche ; et cela se poursuit ensuite à l'école. La mairie intervient sur l'aménagement des espaces, la construction et l'entretien des bâtiments, l'achat et la maintenance des équipements (jeux, informatique etc...), l'achat de certaines fournitures. En partenaire impliqué auprès de l'Education Nationale, des directrices et des enseignants si dévoués, la mairie est aussi un interlocuteur régulier des parents. Toute l'activité périscolaire est municipalisée. Depuis plusieurs années maintenant, elle est placée sous la conduite d'une directrice diplômée et très investie : garderie, cantine (récemment labellisée "Ecocert" grâce au remarquable travail du chef), accueil de loisirs du mercredi ...

Au-delà de la crèche et des écoles, des aires de jeux pour enfants, installées à différents endroits de Pujols (en cours un nouveau projet sur le quartier de Malbentre), le développement continu du complexe sportif et l'activité de notre riche tissu associatif participent encore à cet engagement en faveur de nos enfants "rois".

Enfin, notre choix délibéré pour la défense du cadre de vie et de l'écologie, veille, chaque jour, à transmettre à nos jeunes écocitoyens, citoyens des générations futures, une planète viable, vivable et équitable.

**"Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants."**  
(Antoine de Saint-Exupéry)

Excellentes vacances à tous !  
Et aux enfants (rois) en particulier !



# ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX

## CONSEIL MUNICIPAL 18 MAI 2022



- Eclairage public nocturne – Conditions de renouvellement,
- Territoire Energie 47 (TE 47) – Travaux de rénovation en LED 2022 – Attribution d'un fonds de concours d'investissement,
- Territoire Energie 47 (TE 47) – Rénovation en LED du stade de rugby – Attribution d'un fonds de concours d'investissement,
- Assurances – Marché à procédure adaptée,
- Acquisition et installation de bornes rétractables – Attribution du marché à l'entreprise



- Subventions aux associations et cotisations 2022,
- Projet bas de Pujols – Création d'un espace de loisirs – Demande de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport,
- Constitution d'un groupement de commandes pour «la location et maintenance d'appareils numériques multifonctions de reprographie»,



- Association Ecran Livradais – Convention Cinéma sous les Etoiles 2022,
- Organisation d'un spectacle de Janouille,
- Marchés nocturnes « Soirées gourmandes estivales » et Fête de la Musique – Nouvelle tarification – Année 2022,
- Marchés Gourmands 2022 – Prestations des artistes.



- Collection de recueils de poésies de M. Jean FABRE – Donation à la Municipalité.



pour la maîtrise des infrastructures de communications électroniques, et des redevances dues par les opérateurs de communications électroniques.

- Règlement Local de Publicité Intercommunal – Arrêt du projet – Avis du conseil municipal.

- Composition des commissions communales et extra communales permanentes – Délibération modificative,
- Correspondant de défense au sein de la Commune – Délibération modificative.

- Personnel communal – Modification du temps de travail d'un agent technique principal.

- Antenne relais de l'Association des 4 Cantons - Radio 4 – Convention de mise à disposition du domaine public,
- Commune de Pujols – Mise à disposition d'un terrain appartenant aux consorts Leygnat.

- Mandature 2022-2026 – Manifestations communales – Tarification des droits de place pour les exposants.

- Pratique sportive – Mise à disposition des salles sportives contre rémunération – Délibération modificative.

- Jurés d'assises : Liste préparatoire – Année 2023.

## CONSEIL MUNICIPAL 29 JUN 2022



- Rue Bir-Hakeim – Travaux de voirie et de réseaux – Adoption du projet et lancement de la consultation,
- Avenant n°2 à l'ORT de Villeneuve-sur-lot en vue de la mise en place d'une ORT intercommunale et « multi-sites »,
- Association Villeneuvois à vélo – Demande de subvention exceptionnelle,
- Plan Vélo – Candidature à l'appel à projets CAGV,
- Plan Vélo – Partenariat avec AG2R La Mondiale.



- GRDF – Redevance 2022 pour l'occupation du domaine public communal due par les réseaux de transport et de distribution de gaz naturel,
- Territoire Energie 47 (TE 47) – Adhésion à l'assistance mutualisée auprès des communes

**Le compte-rendu complet est à la disposition de chacun, à la Mairie ou téléchargeable sur le site [www.pujols47.fr](http://www.pujols47.fr)**

# CONSEILLERS NUMÉRIQUES



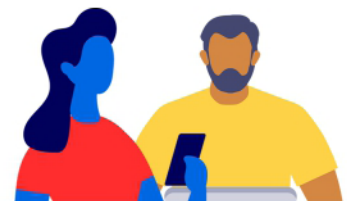
CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services

## Besoin d'aide numérique ?

Pour vos démarches en ligne ?

Assistance informatique ?

CONTACTEZ UN CONSEILLER NUMÉRIQUE



Alors que la numérisation de notre société ne cesse de progresser notamment avec la loi de 2016 pour une République numérique amorçant la dématérialisation progressive des démarches administratives, on a pu constater que 40% des Français ne sont pas complètement autonomes dans leurs usages numériques.

Ce sont désormais 14 millions de Français qui ont des difficultés avec le numérique ; il devient urgent de lutter contre l'illectronisme (celui-ci touche à peu près 17% des Français).

Aujourd'hui, nos manières de **communiquer**, de nous **cultiver**, de nous **divertir**, nos **activités professionnelles**, nos **déplacements**, nos **services publics** ne sont plus les mêmes...

Les restrictions liées à la crise sanitaire ont montré à quel point le numérique fait partie de notre vie et combien chacun de nous en a besoin au quotidien.

Des courses par internet à la télémedecine, du divertissement aux démarches administratives, ceux qui sont éloignés du numérique traversent plus difficilement cette période inédite et compliquée.

Le conseiller numérique vient en soutien des agents des Maisons France Services (localisées à **Sainte-Livrade-sur-Lot** et **Laroque-Timbaut**, sur la **Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois**) ;

### IL PEUT AIDER TOUT PUBLIC A :

..... Utiliser les plateformes numériques pour réaliser des démarches administratives (déclaration d'impôts, renouvellement de papiers d'identité, inscription en EHPAD ou MARPA, inscription sur Doctolib...), aider à la recherche d'un emploi (découvrir et utiliser les plate-

formes de recherches d'emploi), accompagner ses enfants (suivre la scolarité, PRONOTE...).

..... Apprendre les « bons usages » quel que soit l'équipement numérique pour sécuriser ses connexions, protéger ses données personnelles, vérifier les informations sur internet...

..... Communiquer avec ses proches pour découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (création d'une adresse mail, envoi d'un courriel avec ou sans pièce jointe), découvrir et utiliser les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn, WhatsApp, YouTube), suivre ou organiser des visioconférences (Zoom, Skype, etc...).

..... Faire de la prévention sur les risques d'internet ; arnaques et spams, achats sécurisés en ligne, risques de harcèlement sur internet...

..... Faire découvrir et mieux connaître les outils numériques : smartphone, tablette, ordinateur portable, programmation, impression 3D, objets connectés, nouvelles technologies.

Les conseillers numériques du Grand Villeneuvois (**Jean-Herbert Wzgarda** et **Sakina El Harchali**) sont disponibles pour des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs dans les maisons France Services. Ils peuvent aussi se déplacer ponctuellement dans les mairies qui en font la demande, afin de répondre aux besoins de leurs administrés.

Accueil Bâtiment Micro-Folie  
Sainte-Livrade-sur-Lot

Horaires  
tous les mercredis  
16h-19h

windows

achat  
en ligne

mails



internet



démarches  
en ligne  
(CAF, impôts...)

communication



réseaux  
sociaux

facebook.com/CNumCAGV



CONSEILLERS NUMÉRIQUES : Sakina EL HARCHALI / Jean-Herbert WZGARDA

06 81 08 87 14  
07 64 70 87 84

sakina.elharchali@grand-villeneuvois.fr  
jean-herbert.wzgarda@grand-villeneuvois.fr

Du mardi au vendredi  
Permanence France Services ou sur RDV

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif «Conseiller Numérique France Services» [www.conseiller-numerique.gouv.fr](http://www.conseiller-numerique.gouv.fr)

## DÉLIBÉRATION N°CM.2022/31

### COMMUNE DE PUJOLS DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2022

Le 18 mai 2022 à 19 h 00, le Conseil municipal de la Commune de PUJOLS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de **M. Yvon VENTADOUX, Maire**.

**Date de convocation du conseil municipal :** 12 mai 2022

#### Présents :

M. Yvon VENTADOUX, M. Daniel BARRAU, M. Cédric DA SILVA, Mme Cécile DURGUEIL M. Pierre SILVA, Mme Pascale LAMOINE, Mme Patricia BRIAND, Mme Marie-Hélène MALTAVERNE BEGIN, Mme Christine MENAGER, Mme Annick LIBERT, M. Daniel SIMONET, M. Claude GUERIN, M. Hervé DEPOORT, Mme Sylvie CASTAING, Mme Kadiga KEMMAD, Mme Josiane VERGA, Mme Muriel ORGIBET, M. Mikaël ROUGE, M. Eric TOFFOLI, M. Hammood OUATIZERGA

#### Procurations :

Mme Christiane LAFAYE-LAMBERT & Mme Sylvie CASTAING, Mme Glwadis BILLARD Mme Kadiga KEMMAD, M. André BRUNET à Mme Muriel ORGIBET, M. Mare GALINOÙ à Mme Josiane VERGA, Mme Catherine ARTISIE & Mme Pascale LAMOINE

#### Secrétaire de séance :

M. Cédric DA SILVA

#### Absent excusé :

M. Philippe BOURNAZEL

#### Absent :

M. Rémi DUGUE

**Le quorum est atteint.**

Eclairage public-Arrêt de l'éclairage public en nocturne - Pérennisation du dispositif

Dans le cadre des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie, lors du conseil municipal du 18 mai 2021, avait été acté par délibération N°2021/22 le dispositif de l'arrêt de l'éclairage public en nocturne, à caractère expérimental sur un an.

Cette expérience s'est avérée concluante. C'est la raison pour laquelle il est proposé à l'assemblée de pérenniser ce système, avec toutefois une petite modification: pour le village médiéval, durant la période hivernale, l'éclairage public pourrait être éteint de minuit à 5 h (en lieu et place de 23h à 5h) et, pour la période estivale allant du 1 avril au 30 septembre, l'éclairage public pourrait être éteint de 1h à 5h, afin de répondre aux besoins des commerces de restauration présents dans le vieux bourg. Les autres termes de la délibération restent inchangés.

**Aussi, il est proposé à l'assemblée la délibération suivante :**

*Considérant qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue compte tenu de la quasi absence de fréquentation des voies communales:*

*Considérant les économies d'énergie afférentes,*

Il est proposé de pérenniser les conditions d'extinction nocturne sur le périmètre de la commune, dans les conditions définies ci-après.

**Sur la Commune de Pujols, l'éclairage public sera éteint de 23h à 5h du 1 octobre au 31 mars, et de minuit à 5h du 1 avril au 30 septembre. Dans le vieux bourg, l'éclairage public sera éteint de Minuit à 5h du 1 octobre au 31 mars et de 1h à 5h du 1er avril au 30 septembre.**

L'éclairage public sera maintenu sur les secteurs suivants:

- ..... Rond-point du Campanile,
- ..... Portes de Pujols,
- ..... Avenue du Camp d'Alaric,
- ..... Avenue du Général de Gaulle.

Cette décision fera l'objet d'un affichage municipal, d'une insertion dans le bulletin municipal et d'une publicité par voie de presse.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,**

#### DECIDE

que l'éclairage public sera interrompu la nuit de façon pérenne selon les conditions définies ci-dessus,

#### CHARGE

**Monsieur le Maire** de prendre les arrêtés corrélatifs qui préciseront les modalités d'application, en particulier les horaires dédiés, les lieux concernés, les mesures d'information de la population et l'adaptation de la signalisation.

#### Nombre de Conseillers en exercice:

27

#### Présents:

20

#### Votants:

25

#### Suffrages exprimés:

25

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

**Télétransmission le 19 mai 2022**



Le Maire,

Yvon VENTADOUX

# REDEVANCE INCITATIVE

## NE PAYEZ PLUS POUR LES AUTRES !

En 2024, le Grand Villeneuvois adoptera un nouveau mode de facturation pour la collecte des ordures ménagères.

**Plus équitable, il permettra de maîtriser les coûts du service... et la facture des usagers.**

**34 %**

de biodéchets dans une poubelle noire «type» de la CAGV !

**1/4**

des déchets enfouis résulte d'une erreur de tri

**13 550 tonnes**

d'ordures de la CAGV enfouies par an

**On vous dit tout!** Imaginez que votre facture d'eau ou d'électricité ne soit plus basée sur votre propre consommation mais qu'elle soit identique pour tous ? Vous trouveriez ça injuste, et vous auriez raison. Eh bien, être facturé selon sa propre production de déchets, c'est le fondement même de la redevance incitative. **Vous ne paierez plus pour les autres.**

Par ailleurs, encore à ce jour, la TEOM, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, est calculée sur la même base que l'impôt foncier : elle prend donc en compte la superficie du logement et son confort, alors même qu'ils n'ont rien à voir avec la quantité de déchets produite par le foyer.

La redevance incitative que l'Agglo mettra en place annule ces critères pour n'en retenir qu'un, beaucoup plus équitable : le volume des ordures ménagères. Chacun paiera en fonction de ce qu'il jette et du niveau de service dont il bénéficie.

Concrètement, chaque bac individuel sera équipé d'une puce d'identification. Ceux qui ne bénéficient pas du ramassage en porte-à-porte et déposent leur sac noir dans un conteneur enterré ou semi-enterré, seront dotés d'un badge d'identification, valable sur tout le territoire.

La nouvelle facture, lancée en 2024, comprendra une part fixe « classique », correspon-

dant à un nombre forfaitaire de ramassages ou de dépôts, et une part variable, basée sur le volume et le nombre de ramassages ou de dépôts supplémentaires enregistrés par la puce.

### CE QU'IL FAUT RETENIR :

..... Seules les ordures ménagères (déchets non recyclables ni compostables) seront soumises à la redevance incitative.

..... La collecte sélective (verre, emballages, papier, vêtements) n'est pas concernée par cette nouvelle mesure.

..... Le tarif est basé sur le volume de la poubelle (et non le poids) et son enlèvement (nombre de levées).

### LE CALENDRIER :

..... **Fin 2022** : puçage des bacs individuels, distribution de badges aux foyers en apport volontaire.

..... **2023** : année test ! Les administrés recevront leur TEOM pour la dernière fois, mais aussi une évaluation de leur redevance simulée en fonction de leur production d'ordures ménagères. Informatrice, elle ne sera pas à acquitter.

..... **2024** : fin de la TEOM et mise en oeuvre de la redevance incitative pour tous.

### POUR CHAQUE DÉCHET, UNE SOLUTION :

Si ce n'est pas déjà fait, adoptez les bons gestes dès maintenant !

..... **TRIEZ** les emballages ménagers (sacs/ bornes jaunes), le verre (bornes vertes), le papier (bornes bleues)

..... **COMPOSTEZ** les biodéchets (restes alimentaires ou de jardin)

..... **DONNEZ** vos anciens vêtements (bornes relais / ressourceries)

..... **LIBÉREZ-VOUS** des encombrants (retrait gratuit à domicile)

**Animateurs de tri** : 05 53 49 86 87 / 88  
**Encombrants** : 05 53 01 22 58

UNE FACTURE  
BASÉE SUR SA  
PRODUCTION DE  
DÉCHETS

CHAQUE BAC  
SERA  
ÉQUIPÉ D'UNE  
PUCE  
D'IDENTIFICATION

2024,  
FIN DE LA  
TEOM !

### « Chères » incivilités

Elles font mal à la ville, elles font mal aussi au porte-monnaie des contrevenants. Le sac à côté du conteneur, c'est **68 €** d'amende ; un dépôt sauvage peut être sanctionné de **135 à 1500 €**. **À savoir** : des rappels à l'ordre sont en cours d'instruction, des opérations coups de poing programmées ainsi que la pose de pièges photographiques autonomes, dits aussi caméras de chasse, mobiles.

**Après l'information, la sanction.**

# LE CCAS COMMUNIQUE

## PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA CANICULE

Présence verte participe depuis 30 ans au « Bien-Vivre » et au « Bien-Vieillir » sur les territoires et contribue depuis 2004, avec les communes, à la mise en place d'une action de prévention pour réduire les conséquences sanitaires d'un épisode de canicule. Cette mesure solidaire, qui a parfaitement tenu son rôle par le passé, se renouvelle depuis avec succès.

Le Plan départemental de gestion des canicules s'applique chaque année, entre le 1er juin et le 31 août. Les mairies sont ainsi chargées d'effectuer le repérage des personnes âgées et handicapées, isolées à leur domicile.

Présence verte reconduit par conséquent cette année encore l'opération consistant à mettre gratuitement des bracelets à disposition des personnes, pour les mois de juin, juillet et août. Toutes les personnes qui se sont manifestées

jusqu'à présent auprès du CCAS ont été informées par courrier de la mise en place de ce dispositif. Un registre nominatif a été constitué à la mairie où sont recueillis les renseignements relatifs à l'identité, l'âge, le domicile et les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence.

**Des formulaires d'inscription sont disponibles au CCAS de la mairie. (05.53.70.16.13)**

La démarche d'inscription est volontaire, mais peut être effectuée par un tiers (famille, association ...).

## CHENIL DE CAUBEYRE

### S.I.V.U. Chenil fourrière de Lot & Garonne

#### Quel est le fonctionnement du Chenil ?



La fourrière assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis et placés sous procédure judiciaire. Suite à un 1er contact par téléphone, elle récupère les animaux uniquement suite à une demande écrite du maire de la commune par l'intermédiaire d'un document signé par le maire : le "bon de Mairie".

Elle ne peut prendre en charge les animaux amenés par des particuliers que s'ils sont munis de cette autorisation signée par le maire de la commune où a été trouvé l'animal.

L'équipe procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés et leur restituent l'animal lorsqu'ils le réclament.



Les animaux sont obligatoirement identifiés (par puce électronique) avant leur remise à propriétaire ou cession aux associations.

A l'issue d'un délai franc de garde de 8 jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer dans les conditions suivantes :

- Remis à son propriétaire s'il se fait connaître avant cession à un refuge,

- Après avis du vétérinaire :

° le gestionnaire cède l'animal à titre gratuit aux associations (SPA) disposant d'un refuge qui, seules sont habilitées à proposer des animaux à l'adoption.

° Après l'expiration d'un délai de garde, si le vétérinaire en constate la nécessité et en dernier recours, il procède à l'euthanasie de l'animal (article L211-25 du CRPM)

**8 JOURS POUR RECLAMER L'ANIMAL**



## MAIS

Les euthanasies peuvent être évitées grâce à :  
plus d'identifications = MOINS d'abandons d'animaux  
plus de stérilisations = MOINS d'animaux errants

Rappel : [www.chenil-fourriere47.com](http://www.chenil-fourriere47.com) - toutes les photos des animaux



### DES DÉCHETS SAUVAGES, TOUJOURS DES DÉCHETS...

La municipalité de Pujols a organisé, en partenariat avec le conseil départemental du Lot-et-Garonne, une matinée consacrée à la collecte des déchets sauvages. Pour mémoire, cette opération se fait deux fois par an sur notre commune. Le 25 juin, une trentaine d'élus et citoyens était à l'œuvre dans le village, à Cambes, Dreuilles, quartier de Malbentre, côte du Mont Pujols, Vallée du mail, pour ramasser des déchets jetés sans aucun scrupule, ici dans un fossé, là dans un espace de jeux... **Merci à tous ces Pujolais pour leur éco-citoyenneté**, ceux qui au quotidien ou sur des opérations ponctuelles se mobilisent afin de « réparer » les saletés de certaines personnes qui ne brillent pas pour leur civisme !



Jeter une canette, des emballages alimentaires par sa vitre de voiture est tout simplement inacceptable ; c'est un acte **irrespectueux** des autres et qui génère **pollution des sols et de l'eau**.

L'école **Petit Tour** a largement participé à l'opération. Sous la houlette de Sabine Passard qui a coordonné l'opération, sept classes étaient impliquées. **Nettoyer, protéger, apprendre**, c'est bien tout l'enjeu pour que les opérations « nature propre » n'aient plus de raison d'être.

Merci aux enfants, aux enseignant.e.s et aux agents.



## A BICYCLETTE À PUJOLS

La commune de Pujols a entamé un travail sur son plan vélo lors du dernier mandat. Ce projet s'intègre dans le schéma directeur de la CAGV, lui-même initié lors du précédent mandat. Aujourd'hui, il s'agit de changer de braquet.

### NOTRE COMMUNE, SUR CE MANDAT, S'ENGAGE À PLUSIEURS NIVEAUX EN :

- ..... **Développant le stationnement vélo** : de 10 emplacements de type arceaux, nous souhaitons installer 50 points sur la commune.
- ..... **Mettant en place un plan de circulation permettant d'envisager ce mode de déplacement doux, en toute sécurité**. Nous avons entamé le travail avec l'aménagement de la voie de St Antoine, en faisant une large place au vélo. Bien d'autres dispositifs et aménagements pourront encore faciliter la circulation à vélo. Ville 30 - zones de rencontre (20) ... en font partie. Ce plan de circulation se fera nécessairement en réflexion avec les Pujolais.
- ..... **Donnant la possibilité d'acquérir un Vélo à Assistance Electrique**. La CAGV met déjà à

disposition une possibilité de location gratuite de vélos. Elle s'est engagée un cran plus loin, lors du dernier Conseil Communautaire, en offrant une participation financière à ceux qui souhaiteraient acheter un vélo à assistance électrique.

<https://www.grand-villeneuvois.fr/mise-a-disposition-de-velos-74.html>

..... **Soutenant le tissu associatif qui œuvre pour la promotion du vélo**. C'est ce que la municipalité a fait lors du dernier conseil municipal en apportant une subvention de 300 euros à l'association Villeneuvois à vélo, pour l'achat d'un vélo-cargo-atelier. L'idée est ainsi d'avoir un atelier mobile qui se déplacerait, de marché en marché, sur les communes de la CAGV, dont celle de Pujols pour que les habitants réparent et apprennent à réparer leur bicyclette, avec l'aide de bénévoles.

..... **En établissant des partenariats et des liens** avec, par exemple, la résidence intergénérationnelle dont le projet de vie est porté par l'association « Re-Santé-vous ».



# PUJOLS VERT

## PLANTONS DES ARBRES, PLANTONS DES HAIES... UN PROJET À LACASSAGNE



C'est un engagement fort de notre équipe. Préserver la biodiversité, réintégrer des essences locales, faire pousser des fruits, renouveler les arbres, casser les îlots de chaleur, créer des espaces arborés d'éducation à l'environnement...

**Ce sont des objectifs que nous poursuivons depuis 2014.** La mise en place du verger conservatoire Paul Simonet a été un aménagement important en 2018.

Nous sommes en train de travailler sur un projet de même envergure, plateau Lacassagne. En septembre, ce projet sera présenté en commission développement durable, auprès des habitants et usagers du plateau Lacassagne pour suggestions, avant d'être présenté devant le conseil municipal.

## A PUJOLS, VOUS POUVEZ REJOINDRE LE GROUPE DE JARDINIERS



Ce potager collectif a été mis en place au printemps 2021, à l'initiative de la municipalité de Pujols mais surtout grâce à un noyau de jardiniers.

Ce lieu permet de s'initier au jardinage, de se perfectionner dans des pratiques respectueuses de l'environnement, de cultiver ensemble, de partager des astuces, des recettes, de se retrouver autour d'un pique-nique, de construire des nichoirs, de découvrir la flore et la faune, d'organiser des ateliers pour les enfants...c'est un peu tout ça le jardin partagé.

Vous pouvez rencontrer les jardiniers le samedi matin à partir de 10 heures.

Contact :  
[adj.urba.dd@pujols47.fr](mailto:adj.urba.dd@pujols47.fr)



# LE DEPARTEMENT

## 1000 & 1 RÊVES D'ENFANTS, LAURÉAT DU BUDGET PARTICIPATIF



Pour la seconde année consécutive, les élus du conseil départemental ont souhaité offrir au Lot-et-Garonne, la possibilité de décider de l'affectation d'une partie du budget départemental.

Soit un million d'euros pour contribuer au soutien de projets et ainsi participer à la vie, à la modernisation du Lot-et-Garonne.

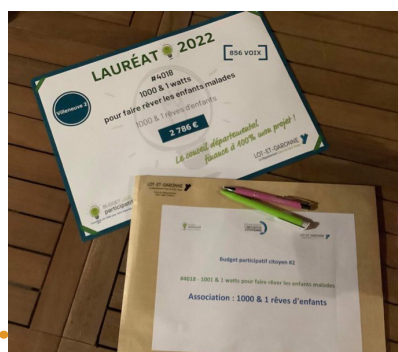
Ainsi, sur près de 150 projets soumis au vote, 61 ont été lauréats pour cette seconde édition.

Dont celui de l'équipe de la pujolaise Marie-Christine Le Maître, bien connue pour son engagement associatif et son dynamisme en soutien des rêves d'enfants gravement malades.

La dotation de **2 786 euros**, a permis l'acquisition de matériel de sonorisation pour les animations de récolte de fonds.

**Encore bravo !**

*Écrit par Annie Messina,  
Conseillère départementale*



## COMMÉMORATION 8 MAI



Cette cérémonie du 8 mai 2022, marquée par la présence des enfants venus en nombre et accompagnés de leurs parents, fut particulièrement empreinte d'émotions et d'inquiétudes.

Des inquiétudes liées à la guerre revenue en Europe, dans un conflit opposant une Ukraine subitement attaquée sur son territoire par une Russie soutenant les forces séparatistes. Avec en arrière-plan, le risque d'extension du conflit ou d'une menace nucléaire.

Comment ne pas souhaiter que la prophétie de Victor Hugo ne vienne enfin à s'imposer :

"Et de l'union des libertés dans la fraternité des peuples naîtra la sympathie des âmes, germe de cet immense avenir où commencera pour le genre humain la vie universelle et que l'on appellera la paix de l'Europe".



## QUAND DEUX CHEFS SE RENCONTRENT



Notre chef, Thierry Laval, en charge de la restauration scolaire à Pujols a rencontré Elisabetta Calandra, responsable de la restauration scolaire à Sala Baganza (pour mémoire, la ville d'Italie avec laquelle Pujols est jumelée), lundi 13 juin.

Avec la délégation italienne, en visite du 11 au 15 juin, nous avons poursuivi nos échanges dans le domaine du développement durable et de l'alimentation bio et locale, notamment en milieu scolaire. Thierry et Betta ont pu échanger leurs pratiques culinaires, à tous les niveaux. Les contraintes liées à la sécurité alimentaire, à la traçabilité

cale, organisée par le Comité de jumelage, avec le soutien de la municipalité. Une quarantaine de convives (membres du comité, membres de Cultura italiana, présidents d'associations, élu.e.s...) se sont retrouvés pour partager ce moment de retrouvailles.

sont les mêmes chez nos voisins transalpins...

D'emblée un courant de sympathie est passé entre nos deux responsables, avec le projet, pourquoi pas, que chacun puisse mettre son talent au service d'échanges entre les deux communes, voire entre les deux écoles. Nous avons également effectué une visite guidée du groupe scolaire.

••••• Nos amis italiens, arrivés le samedi, ont été conviés à une soirée ami-

••••• Le dimanche, une sortie plus « touristique » a eu lieu au Stelsia puis à Penne d'Agenais.

••••• Le mardi, ce fut la découverte des peintures de Massutti, à Laroque-Timbaut et à St Etienne de Fougères, sans oublier la visite à la Tour de Hautefage, construite par deux évêques d'Agen, de la famille della Rovere, originaire de Gênes.

**Le Lot-et-Garonne et l'Italie ont bien une histoire commune qui ne demande qu'à s'inscrire dans le temps.**

## DÉDICACE ÉRIC CHAUVIER



**Le samedi 21 mai dernier, la commune a eu le privilège de recevoir l'anthropologue ÉRIC CHAUVIER pour une rencontre-dédicace à la Maison du Jouet Rustique, organisée par la bibliothèque municipale.**

Ce fut l'occasion pour les personnes présentes de découvrir cet auteur très singulier dont *"l'anthropologie de l'ordinaire"* le distingue de ses collègues, à travers la publication d'une quinzaine de livres courts et cinglants (la plupart édités par Allia). Très disponible pour les questions et les remarques du public, Éric CHAUVIER a pu expliquer sa méthode et les principes qui guident ses récits d'enquête.

Parmi ces derniers, *Si l'enfant ne réagit pas*, qui raconte son expérience vécue à Villeneuve-sur-Lot dans un centre pour adolescents en difficulté et le trouble qu'il a ressenti face aux dysfonctionnements de l'institution. Pour écrire ses livres, Éric part toujours de situations **vécues, concrètes**, afin de nous aider à observer et penser l'ordinaire : nos façons de vivre, d'habiter, de nous exprimer. **Tous les livres d'ÉRIC CHAUVIER sont disponibles, pour le prêt, à la bibliothèque.**



**Prochain rendez-vous** organisé par votre bibliothèque municipale : la venue de Stefanie DELESTRÉ, qui dirige la collection Série Noire de Gallimard depuis 2017.

La rencontre aura lieu le samedi 10 septembre à 16h30, sous la halle.

**En attendant, votre bibliothèque est ouverte tout l'été aux horaires habituels !**

# ÉCOLES

## FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE PETIT TOUR

### PASSAGE DE LA RONDE USEP VELO

Malgré la chaleur, plus de 160 enfants des écoles du département, accompagnés de leurs enseignants et de parents agréés se sont arrêtés à Pujols et ont trouvé refuge, au frais, dans la salle du Palay, pour un pique-nique roboratif préparé par Thierry Laval, le chef de la restauration scolaire et son équipe.

Yvon Ventadoux, le maire et Marie-Hélène Maltaverne, l'adjointe aux affaires scolaires, se sont joints à eux pour veiller au bon déroulement de cette halte. A 14 heures, tous repartaient direction Saint-Antoine, sans avoir oublié de faire le plein d'eau !

### DÉPART POUR LA 6ÈME

Comme chaque année, les CM2 qui partent au collège à la prochaine rentrée, ont été accueillis à la mairie par Yvon Ventadoux et Marie-Hélène Maltaverne. Ils ont reçu un beau livre, au cours d'un goûter préparé par Thierry.

**Félicitations à ces 41 enfants et bonne réussite en 6ème !**

### QUI DIT FIN D'ANNÉE DIT SPECTACLES D'ÉCOLES !

Depuis le 17 juin, à des moments divers et dans des lieux différents les élèves de l'école élémentaire ont présenté les spectacles qui représentent l'aboutissement du travail de l'année. Théâtre, chorale ont été admirés par les parents venus nombreux. **Les kermesses de fin d'année, moments festifs par excellence, se sont déroulées le 24 juin pour la maternelle et le 28 juin pour l'élémentaire.**

**JOURS NETS ! NATURE PROPRE À L'ÉCOLE**

Les enfants de l'école élémentaire n'oublient pas d'être de bons citoyens et de s'intéresser à la propreté de leur commune.

Toutes les classes ont participé. Les enfants étaient tous équipés de gilets, gants et même des pinces ! C'est le Conseil Départemental qui leur avait fourni tout ce matériel.

Annie Messina-Ventadoux, vice-présidente du Conseil départemental, est venue à l'école remettre un diplôme à ces bons « nettoyeurs de la nature » qui avaient pris la précaution de peser tous les sacs de déchets, malheureusement encore trop importants.

Et pour clore cette année la récompense offerte par Thierry et son équipe : LA FÉRIA

En rouge et blanc, avec de la musique, grâce aussi à Julie Tropamer, la directrice du périscolaire qui a décoré les lieux, dans les 2 cours des écoles, tous les enfants ont eu droit à un super pique-nique (sans oublier les glaces !!!) et ont pu aussi danser en compagnie de leurs enseignants, d'Yvon Ventadoux, de Marie-Hélène Maltaverne et de Madame Ach, DGS.

*Une année qui avait pourtant commencé difficilement (cause Covid) mais qui se termine de belle manière.*

**BONNES VACANCES A TOUS RENDEZ-VOUS POUR LA RENTREE, LE JEUDI 1er SEPTEMBRE.**

## UN MOIS DE JUIN FESTIF À L'ÉCOLE



Renouant avec les traditions, chaque classe de l'école élémentaire Petit-Tour a pu organiser un spectacle en juin, mettant en avant le travail de l'année. Le 16 juin, ce sont les CE2 de Madame Santo qui ont proposé les chants de l'année ainsi qu'une animation en classe autour du cinéma et de son histoire. Profitant de la fraîcheur de la salle du Palay, Madame Jodot a, quant à elle, pu présenter la pièce de théâtre « La gorgone aux cheveux de serpents » ainsi que des chants.

Les classes de Mesdames Magne et Aramburu, CM1 et CM2, ont dû décaler leur représentation consécutivement à la canicule. Le 24 juin leurs élèves ont chanté en polyphonie des airs appris tout au long de cette année avec l'intervenant musical Quentin Fabre.

Les classes de CP et CP-CE1 de Mesdames Delclaux, Paupert et Couty ont présenté des chants et danses, le lundi 27 sous le préau. Enfin, la classe de Madame Passard a conclu les festivités avec un conte musical « Voyage autour du monde » rassemblant poésies, chants et danses le 30.

**Les enseignants ont tous remercié Monsieur Fabre pour son engagement et la qualité de ses interventions,** tout au long de cette année scolaire. Les élèves acquièrent auprès de lui le sens du rythme, la capacité à chanter en chœur ou en canon, la maîtrise de leur voix.

Enfin, le 28 juin l'équipe enseignante a pu organiser une kermesse. Interdite lors des années précédentes pour cause de COVID, ce moment festif a su proposer un moment ludique et convivial à toutes les familles. Des stands de jeux variés ont fait le bonheur des enfants et de leurs parents, dans la cour, pendant près de 2 heures.



## JOURS NET JUIN 2022



Conjointement avec l'opération « Jours nets » concernant tout le département, les élèves des classes de Pujols ont participé en ce début d'été à une animation sur le tri des déchets organisée par la CAGV.

Ensuite, des classes ont participé, à leur mesure, au ramassage des déchets sur des sites proches de l'école. **Environ 73 kg ont ainsi été ramassés par 4 classes.**

Cette fois, c'est le conseil départemental qui a équipé les élèves de gilets fluorescents et leur a remis un diplôme.

Quelques classes ont malheureusement dû annuler, compte tenu de très mauvaises conditions météo annoncées cette semaine-là.

**Ce ne sera que partie remise pour l'opération de septembre 2022.**



# SPORT

## BASKET CLUB PUJOLAIS

Dimanche 19 juin se tenait l'Assemblée Générale annuelle du Basket Club Pujolais, plateau Lacassagne.

Appelé à disparaître à l'été 2018, le Basket Club Pujolais fut repris par 4 joueurs de l'équipe garçons.

Depuis, il ne cesse de se développer, porté, cette année, par son président Patrick Delpech, avec, à ses côtés, un groupe de bénévoles engagés. Articulé autour de 5 équipes (U7 U9 SF SG Loisirs), le BCP forme avec le Villeneuve Basket Club, une union l'UBVP, avec des liens forts, à l'image de la 1ère "Fête de l'entente", réunissant les 2 clubs au sortir de leur assemblée générale respective.

Avec une hausse de 15% de ses licenciés à l'issue de la crise Covid, Pujols est devenu un club attractif pour basketteurs de tout âge. Avec son projet BCP ENSEMBLE, l'équipe dirigeante a vu les fruits de son travail avec la mise en place, au cours de la saison, de plusieurs séances de basket

adapté (destiné à des jeunes en situation de handicap psychique), en partenariat avec la MFR de Pujols et l'IME Montclairjoie. Une expérience qui, dès la rentrée de septembre, sera renouvelée.

Cette saison 2021/2022 s'est achevée ce dimanche, par l'écriture d'une des plus belles pages de l'histoire sportive du BCP/UBVP. A Laffitte-sur-Lot, après une saison exceptionnelle où elles ont fini premières de leur poule, avec l'accession en pré-région, nos seniors filles 2 ont affronté Pont-du-Casse, pour le titre de championnes départementales D2. Si l'issue n'a pas été favorable à nos filles, qui ont pourtant mené les débats pendant la quasi-totalité du match. Nous retiendrons l'incroyable aventure qu'elles nous ont fait vivre tout au long de la saison. **Rendez-vous en D1, la saison prochaine !**

Ambitieux pour les années à venir, le BCP entend devenir une place forte du basket du village lot-et-garonnais.

## 68ÈME CRITÉRIUM CYCLISTE



Quelques minutes avant le départ 54 concurrents



Un junior surclassé pour cette épreuve, de Ste Livrade qui termine à une belle 14ème place. Bravo !



Victoire de Thibaud Saint Guilhem (AVC Aix en Provence)



Le podium avec le vainqueur, le meilleur grimpeur Florent Castellarnau, 1er jeune Artus Jaladeau

## RUGBY

Après le Covid, la saison 2021/2022 a démarré péniblement. Après une première victoire à domicile contre Bègles, une série de défaites a plombé un peu le moral. Heureusement, la fin du championnat s'est mieux terminée avec un quart de finale, malheureusement perdu lors des prolongations à Cahors.

De bon augure, nous l'espérons, pour la saison prochaine avec en prime, certainement, la création d'une équipe féminine.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE TAI CHI DE PUJOLS



14

Samedi 9 juillet quelques membres du club de Tai Chi se sont réunis pour leur assemblée générale.

Dans une atmosphère estivale et décontractée, mais néanmoins studieuse, le rapport moral et d'activité ont été votés à l'unanimité, ainsi que le résultat des comptes. Pour la saison 2022/2023, la reprise se fera le 9 septembre 2022 à 17h.

Le Tai chi est un art qui utilise l'énergie comme support, il développe la puissance corporelle ; bien qu'art martial, il n'est pas violent et peut être pratiqué par tous.

Nous vous attendons pour la prochaine saison. **Les trois premières séances vous seront proposées à l'essai.**

## FÊTE DE L'ÉCOLE DE TENNIS

Fête de l'école de tennis, ce samedi 2 juillet à Pujols : à 2 ans et demi, on peut déjà s'amuser avec une raquette. Beaucoup de participants, ambiance sympathique et auberge espagnole appréciée.



## REMISE DES PRIX



Remise des prix du championnat départemental des 11 ans garçons et 11 ans filles : Baptiste et Marion ont été invités en 2021 à Roland Garros pour accompagner les joueurs sur les courts et assister aux matchs...

Cette année, ils sont vice-champions du département dans leur catégorie : 11 ans garçon et 11 ans fille.

VICE-CHAMPIONS  
DU  
DÉPARTEMENT !

Bravo à eux !



## DUNLOP



Plusieurs enfants ont participé au challenge DUNLOP. 6 se sont qualifiés pour la finale. Alexis est vainqueur dans sa catégorie.

# ANIMATIONS

## LE CHANT DES FRESQUES DE LA VALLÉE DU LOT



Le lundi de Pentecôte une Itinérance Culturelle a été organisée par les communes de Bias Casseneuil et Pujols en partenariat avec le Conseil Départemental.

Cette itinérance a permis, à un public venu nombreux, de découvrir les peintures remarquables des églises de ces communes, expliquées par les Raconteurs de Pays Didier Larroque, Gérard Fillol et Cathie Joly.

Chaque étape a été accompagnée par le chant, merveilleusement adapté aux lieux, du Haute-Contre, Yohan ARBONA.



## LES RACONTEURS DE PAYS



Visites guidées du village médiéval, riche d'histoire et d'anecdotes locales, par Cathy JOLY, "raconteur de pays".

Tous les jours sur rendez-vous.

Contact :

cathy.joly47@wanadoo.fr  
ou par téléphone : 06 70 18 83 10

## FÊTE DE LA MUSIQUE



Le 21 juin 1982 naît la première fête de la musique, à l'initiative de Jack Jang alors ministre de la culture, Maurice Fleuret et Christian Dupavillon, architecte-scénographe.

Ensemble ils imaginent une grande manifestation populaire qui permettrait à tous les musiciens de jouer et de se faire connaître le temps d'une soirée.

Le vendredi 24 juin, dans cet esprit, a été organisée notre Fête de la musique.

Un groupe de musiciens amateurs a répondu à notre appel. Ils étaient sept à nous divertir avec uniquement des morceaux de leur composition.

Du rock de qualité qui a enchanté le public ... qui en a redemandé ...et qui s'est laissé aller à la danse.

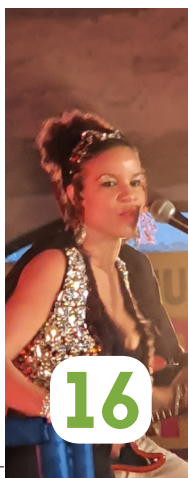
En 1981, une enquête préalable à la création de la fête de la musique avait révélé que près de 5 millions de personnes dont la moitié étaient des jeunes jouaient d'un instrument de musique.

Alors aujourd'hui combien êtes-vous ?

A vos instruments, et l'année prochaine venez vous produire et vous faire connaître dans les rues de Pujols.



## FESTIVAL DE JAZZ



Les 1ers et 2 juillet a eu lieu le 5ème festival de Jazz organisé par les « Amis de Pujols ».

Fabuleux Week end de musique. Une fois encore, les Amis de Pujols nous ont concocté un programme de qualité.

Le vendredi soir nous nous sommes mis en condition avec THE SOUL JAZZ REBELS.

Le samedi après-midi nous nous sommes régalés avec LES VIEUX BRICARDS et pour clôturer, en apothéose, JULIEN BRUNETAUD l'enfant du pays accompagné de NIKKI and JULES.

Ce fut un festival de morceaux et de solos à cou-

per le souffle. Julien Brunetaud, virtuose au piano, accompagne avec les JULES, NIKKI, chanteuse à la voix extraordinaire qui fait une reprise de Joséphine Baker, plus vrai que nature.

Un petit coup d'œil complice lorsque Julien Brunetaud fait revenir sur scène Cadijo et ses harmonicas pour une démonstration époustouflante.

Le public ne s'y est pas trompé, il était là en nombre. Des moments de partage, un air festif, un avant-goût des vacances à Pujols.

Merci aux Amis de Pujols pour cette brillante organisation.





# ANIMATIONS

## CONCERT DU PRINTEMPS



C'est au printemps que le concert de l'association "1000 & 1 Rêves d'Enfants" a eu lieu, pour le plus grand plaisir du public, venu en nombre.

Dans une ambiance festive, les groupes de musiciens et chanteurs locaux, ont mis "le feu" à la salle du Palay.

Les bénévoles, le public et les groupes ont apprécié de pouvoir profiter à nouveau d'un semblant de vie normale.

La soirée s'est terminée par la traditionnelle "potée". Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain concert, le samedi 8 octobre...même lieu ...même heure.



## CONCERT CLASSIQUE CARITATIF EN SOUTIEN À L'UKRAINE LE 18 JUIN DERNIER



Sous l'égide de Pujols Initiatives, en partenariat avec la mairie, salle du Palay, un concert pour soutenir les réfugiés ukrainiens sur Pujols et Villeneuve a réuni sur scène Clément Couyssat, accordéoniste, compositeur-interprète, l'orchestre symphonique du conservatoire Béla Bartók et l'orchestre de l'Harmonie des Vents d'Olt, dirigés respectivement par Véronique Genestou et Alain Barde.

Durant près de 3 heures, le nombreux public a pu découvrir la musique dans ses genres et styles les plus variés, classique, jazz, contemporain, populaire.

La recette « au chapeau », a été entièrement reversée aux CCAS de Pujols et Villeneuve pour soutenir les familles ukrainiennes installées sur notre territoire.



## JOURNÉE DU COEUR



Notre plus gros événement annuel a eu lieu en juin, sur le Plateau Lacassagne, avec une météo idéale pour tous.

Temps couvert le matin pour les randonneurs. De nombreuses personnes sont venues profiter des parcours champêtres, pour le Rando-Trail, deux ravitaillements leur ont été offerts. Le cani-rando a rencontré un vif succès cette année.

La balade « mobylette » a enchanté les participants ainsi que le public en bord de route, ravis de voir passer les « mobs » de leur enfance, sur les 73 km effectués. La pause "casse-croûte", faite à Beauville, a été appréciée par toute la joyeuse équipe de motocyclistes et du comité des fêtes qui leur a réservé un accueil festif sur la place du village. Ce fut l'occasion de recevoir un généreux don de l'association "Bon Cœur". La balade a été sécurisée par des voltigeurs, une voiture pilote et un camion d'assistance.

**SUR LE PLATEAU, DE NOMBREUSES ANIMATIONS POUR TOUT PUBLIC, DÈS LE MATIN :**

..... Tournoi de pétanque, avec 8 équipes, qui ont foulé le stade pujolais.

..... Tournoi de pétanque, avec 44 équipes en doublette, qui ont taquiné le cochonnet.

..... Le pôle kermesse nous a replongé en enfance, avec les nombreux stands réalisés par la superbe équipe de bénévoles et divers partenaires. De nombreux enfants ont pu sauter sur les structures gonflables, profiter de nombreux jeux, écouter l'histoire du conteur Boubé, se faire maquiller par Harmony, ou encore, se faire coiffer par

Métamorphose... sans oublier le stand "Hôpital des doudous" qui n'a pas désempli toute la journée. Du personnel soignant et des étudiants en médecine ont su capter l'attention des enfants en leur proposant des animations à leur hauteur, afin d'enlever l'appréhension de la blouse blanche.

..... Le club de motards "Blue Order" est venu en nombre et a fait un don à l'association, en fin de journée.

Éric, le Barber Shop est venu tailler quelques barbes.

Plusieurs clubs locaux ont exposé motos et véhicules, pour le plus grand plaisir du public, venu nombreux admirer ces merveilles (RCC, MVCG, 3 V, Club Abarth, Incox)

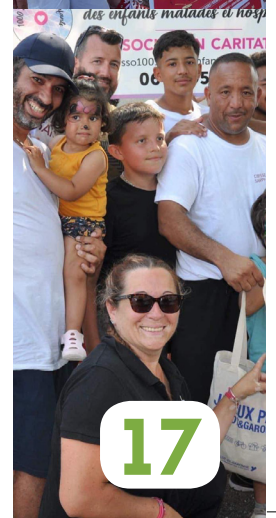
..... L'ambiance musicale a été assurée par "Les Décalés", et l'animation par Patrice de "Help & Com".

Nous avons terminé la journée par le tirage de la tombola et ses 50 beaux lots.

Les services techniques et le personnel de la Mairie de Pujols ont « assuré » pour que tout soit au top le Jour J.

Plus de 50 bénévoles étaient présents pour cette merveilleuse journée.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 11 JUIN 2023, pour les 10 ans de la " Journée du Cœur" qui se prépare déjà et s'annonce exceptionnelle.



La Présidente  
Marie-Christine LE MAITRE

# INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Numéro d'urgence  
en dehors des  
heures d'ouverture  
de la mairie

06 48 71 73 67

## DÉMARCHE ZÉRO DÉCHETS



REFUSER



REDUIRE



REUTILISER



RECYCLER



COMPOSTER

Permanence UNA (service à la personne) :  
Du lundi au vendredi 8h30/12h30  
L'après-midi sur rendez-vous

Contact :  
Tel : 05 53 41 96 04  
Urgence : 07 70 01 27 30  
mail : una.assad.pujols@orange.fr  
Président .....M. Régis LHONNEUR

Point Information Tourisme de Pujols

Tel : 05 53 36 78 69  
email : pujols.info@tourisme-villeneuvois.fr

MAIRIE  
05 53 70 16 13

Site Internet : <http://pujols47.fr>  
Facebook : Pujols : j'aime ma ville  
Contact : [accueil@pujols47.fr](mailto:accueil@pujols47.fr)

Horaires d'ouverture :  
Lundi mercredi jeudi : 8h/12h 13h30/17h  
Mardi : **Fermé** 13h30/17h  
Vendredi : 8h/12h 14h/17h  
Samedi (Permanence) : 10h/12h

Médiathèque de Pujols  
Tel : 05 53 40 12 21

### ● PERMANENCES EN MAIRIE

Délégué à la cohésion police - population : tous les 1er jeudis du mois de 9h à 11h.

### ● PERMANENCES DES ELUS

Yvon Ventadoux ..... Samedi 10h - 12h sur rendez-vous  
Daniel Barrau ..... le matin sur rdv  
Autres adjoints ..... sur rendez-vous

### ● NOS PEINES ET NOS JOIES

Ils nous ont quittés...

JOLIT Raymond ..... 24/11/2021  
DUGUÉ Pierre, André ..... 01/04/2022  
TANUCCI Joseph ..... 07/04/2022  
LE MEUR Marie-Thérèse  
divorcée BLANCHET ..... 11/04/2022  
KUNTZ France Marie-Charlotte  
épouse TORRES ..... 05/05/2022  
CHAROT Océane Francesca ..... 29/04/2022  
STALMACH, Miecryslaw  
épouse GLAB ..... 29/04/2022  
CANTAYRE Marc, Paul, Gustave ..... 30/05/2022  
LALO Jacques, Simon ..... 23/05/2022  
BIGAND Bernard, Daniel ..... 30/06/2022

Bienvenue à...

TALBI Éléonore, Morgane ..... 17/04/2022  
DUCELLIER Louane, Carole,  
Nadège ..... 03/05/2022  
LALEUF Andrea, Patricia ..... 08/06/2022  
EL HAROUCHI Maïssa ..... 19/02/2022  
MENDEZ BOISSIERE Itzia,  
Aliénor ..... 25/06/2022  
BOTOBAL Marley, Paul ..... 25/06/2022  
JOURNOUD Arthur, Jareeth ..... 26/06/2022

**15**  
**SAMU**  
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, afin d'être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

**17**  
**POLICE SECOURS**

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

**18**  
**SAPEURS-POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir une intervention rapide.

**3919**  
**VIOLENCES FEMMES INFO**

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit.

**114**  
**NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES**

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

# VIVRE ENSEMBLE

## LIMITONS LES BRUITS DE VOISINAGE !

Les beaux jours reviennent et tout le monde apprécie son jardin ou sa terrasse pour se reposer et décompresser. Mais, quelquefois, ces moments de calme sont perturbés par ce qu'il est convenu d'appeler « des bruits de voisinage ». Savez-vous que la lutte contre les bruits, notamment ceux de voisinage, fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 05 janvier 2015 ? En l'absence d'arrêté municipal sur la question, c'est cet arrêté préfectoral qui s'applique sur le territoire communal.

### Que dit cet arrêté à propos des animaux ?

« Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les conditions de détention des animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence. »

### Que dit cet arrêté s'agissant des activités de jardinage et de bricolage par les particuliers ?

Des horaires bien précis sont fixés pour l'utilisation des outils de jardinage (tondeuse, tronçonneuse,...) ou de bricolage (perceuse, compresseur, motopompe,...) : soit :

**Lundi  
au  
Vendredi**



8h30 - 12h30  
14h00 - 19h30

**Samedi**



9h00 - 12h00  
15h00 - 19h00

**Dimanche et  
jours fériés**



10h00 - 12h00

Un peu de civisme et de courtoisie s'impose donc pour que chacun profite au mieux des beaux jours à venir.

## LIBRE EXPRESSION

### Une force qui va !

Fidèle à ses engagements, soutenue par les Pujolais, la municipalité déroule son projet, avec détermination.

Un projet de transition écologique qui s'engage pour la protection de son patrimoine et du climat, pour les économies d'énergie et les énergies alternatives, pour le soutien de la biodiversité et la végétalisation, pour le vélo, les mobilités douces et la voirie, pour la protection des milieux et la lutte contre les déchets, les pollutions et les nuisances.

Un projet humaniste, qui s'engage pour ses écoles et les activités périscolaires, pour la solidarité et le soutien aux personnes en difficulté, pour la tranquillité publique, pour le soutien au riche tissu associatif et aux forces vives de la commune.

Malgré la crise COVID qui a empêché bien des rencontres, la démocratie participative reprend progressivement toute sa place. Au travers de l'information renforcée, de ses commissions ouvertes, de ses groupes projets, de son jardin partagé, des prises de parole données en fin de conseil ou encore de ses consultations. Certes, ces démarches restent encore bien perfectibles.

Mais, que de chemin parcouru !

Après l'effort, le réconfort : nous vous souhaitons d'excellentes vacances !

### Les bornes sont dépassées !!

Une nouvelle mascarade de démocratie participative : l'implantation de bornes pour limiter l'accès des véhicules au vieux village.

Une conduite de projet qui ne tient compte ni des échanges et propositions faites en conseil municipal, ni des échanges et propositions faites par les habitants et commerçants du bourg, un projet très largement mal préparé et en plus onéreux alors que d'autres solutions existaient.

Quant à l'application des arrêtés, le Maire confirme ne pas vouloir verbaliser. A quoi servent ces arrêtés ? Ce projet et celui de l'av. St Antoine ne faisaient pas partie de leur programme de campagne : seraient-ils populaires ??

Il est urgent de faire des choix partagés d'investissements prioritaires compte-tenu de la conjoncture actuelle (inflation, Ukraine...).

La prudence est de conserver notre réserve financière qui nous permettra d'honorer les dépenses imprévues liées à la crise actuelle.

Le Maire et sa majorité pensent-ils à l'entretien des chemins, des bords de routes, des trottoirs ! C'est certes moins clinquant mais tout aussi important pour le quotidien de nos concitoyens.

L'été est arrivé et nous vous souhaitons de passer de belles vacances.

# AGENDA



## FESTIVAL COULEURS DU MONDE Du 1er au 7 Août, Chapiteau, salle du Palay.

**1er Août :**  
Animation à 19h, avec « **Los Uros** » Groupe **Péruvien**  
Spectacle à 21h **Mexique**.

**2 Août :**  
Animation à 19h, avec le groupe « **Rolling Dice** »  
Spectacle à 21h **Chili**.

**3 Août :**  
Soirée paëlla et animation avec **Pascal CHATEL** à 20h.

**4 Août :**  
Animation à 19h, avec **Benja Gasy, Madagasgar**  
Spectacle à 21h **Rwanda**.

**5 Août :**  
Animation à 19h, avec **Les Ukus à Bretelles**  
Spectacle à 21h **Uruguay**.

**6 Août :**  
Animation à 19h, avec **Loula B**  
Spectacle à 21h **Pologne**.

**7 Août :** Salle du Palay.

**Pique-nique géant** avec un groupe d'animation, dans le bourg.

**Foire aux livres**, organisé par **Amnesty International**.

**10 Août :** Place Saint-Nicolas.  
10h30, **Visite de Pujols, le bourg « Castrol »**, organisé par **le Pays d'Arts et d'Histoire**.

**11 au 13 Août :** Salle du Palay.  
**Le troquet vagabond**, dégustation de bières, restauration possible sur place, organisé par **la Municipalité**.

**12 Août :** Rendez-vous sous la halle.  
21h00, **Spectacle avec Janouille et Gautier**, troubadours, visite dans les rues de Pujols.

**20 et 21 Août :** Dans le bourg.  
**Marché des Potiers**, organisé par **les Amis de Pujols**.

**22 Août :** Camping Lot-et-Bastides.  
A la tombée de la nuit, **cinéma sous les étoiles**, organisé par **la Commune de Pujols en partenariat avec l'Utopie**, propose « **donne-moi des ailes** ».

**26 Août :** église Saint-Nicolas  
18h00, « **Sculptures et Violoncelle** » collaboration entre Sylvain MEILHAN et Thibaud de la SERRE.



## UN PETIT TRAIN TOURISTIQUE ENTRE VILLENEUVE-SUR-LOT ET PUJOLS



D'aucuns penseront que c'est peut-être le signe de l'arrivée d'une future gare sur notre territoire...

Ce sera en tout cas une première, à l'initiative de l'Office de Tourisme du Grand Villeneuvois, en partenariat avec les mairies de Villeneuve-sur-Lot et de Pujols.

La commune de Villeneuve l'a « expérimenté » avec succès, au moment des fêtes de fin d'année.

Plusieurs rotations quotidiennes permettront aux touristes mais aussi aux autochtones de mieux connaître et de voir autrement le territoire. Des commentaires enregistrés par Didier Larroque, raconteur de Pays, accompagneront les voyageurs durant cette visite.

La billetterie et la publicité rémunéreront le prestataire. Un bilan sera bien entendu tiré à la fin de l'été.

Bonne idée ? Fréquentation au rendez-vous ? L'avenir nous le dira.

Le petit train circulera en juillet et en août. Il sera à l'arrêt les vendredis et les samedis, afin de respecter le code du travail : deux jours de repos consécutifs.

Le samedi étant traditionnellement le jour d'arrivée et/ou de départ, nous avons pensé qu'il était plus judicieux de faire une pause ce jour-là. Le dimanche, le petit train circulera plus « tranquillement », avec moins de véhicules qu'en semaine.

Ce type d'attraction ravit généralement, Grands et Petits. Savourer le plaisir de prendre son temps, de se laisser aller et de profiter des moments de détente que nous apporte la saison estivale.

N'hésitez pas à retrouver votre âme d'enfant !